

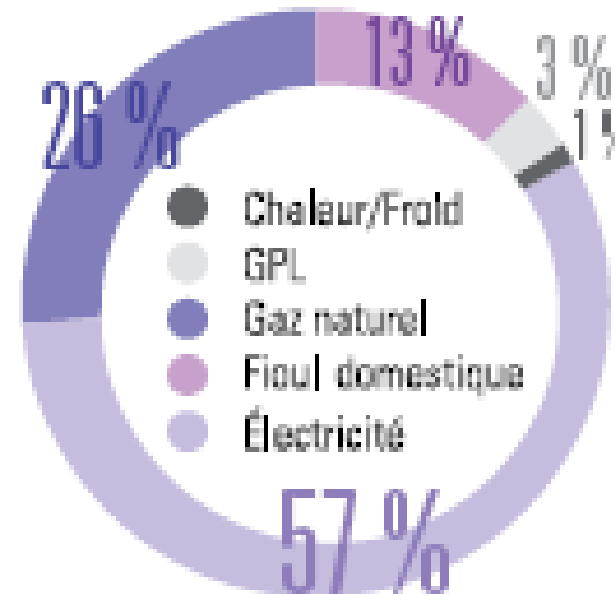
Éléments d'analyse de la première période CEE

Hervé LEFEBVRE
Chef du Service Climat
de l'ADEME

- 1 – Impact environnemental
- 2 – Efficacité Économique
- 3 – Impact sur les filières

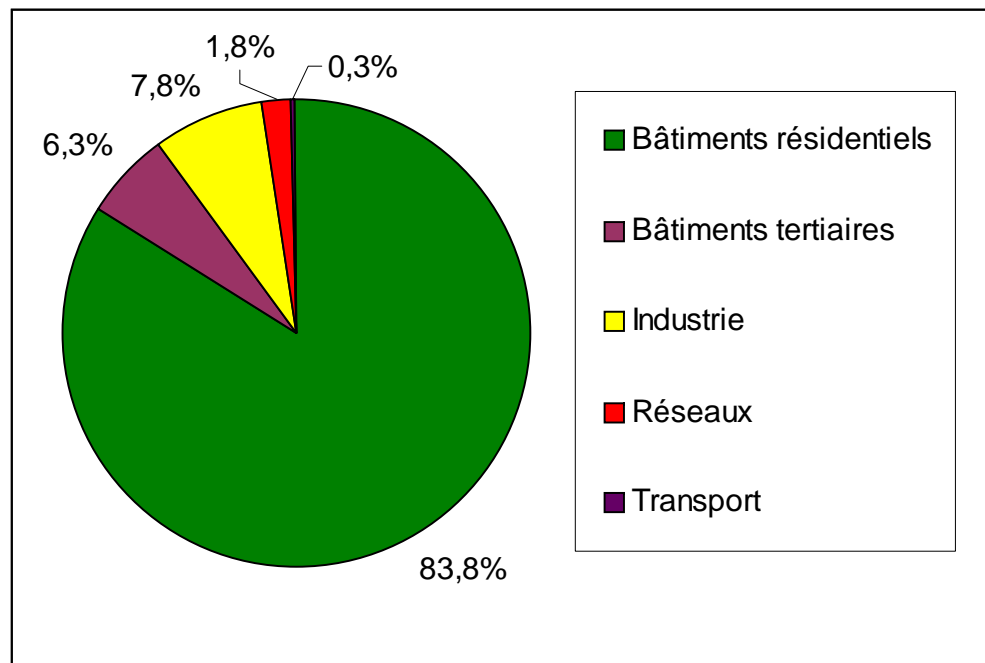
Résultats quantitatifs

- **84,5 TWh cumac attribués** au 30 septembre 2009 (soit 30 juin 2009 + 3 mois d'instruction dossiers standard)
- Rappel des objectifs : 54 TWh cumac



RÉPARTITION DE L'OBLIGATION
PAR TYPE D'ÉNERGIE

- **83,8%** des actions réalisées **dans le résidentiel**
- **Les systèmes thermiques** représentent **72,3%** des actions

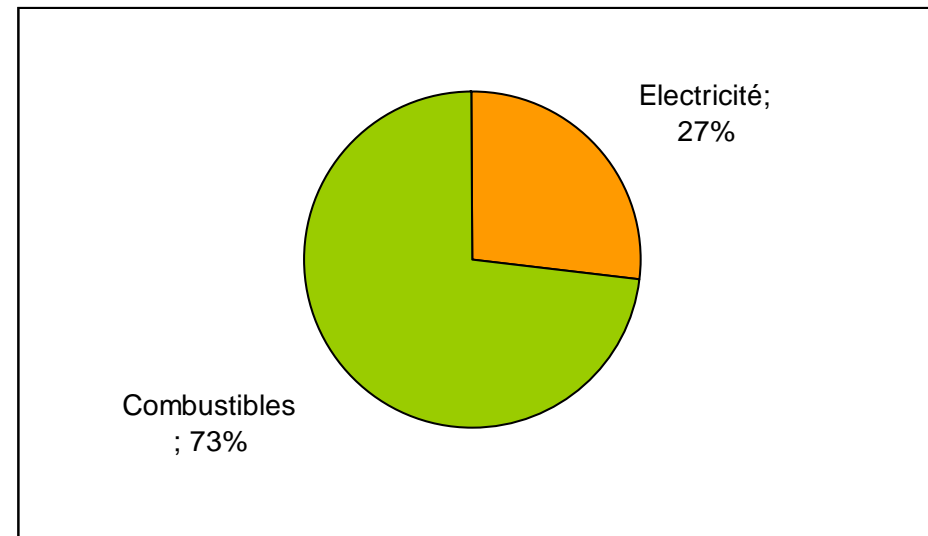


Source : DGEC (registre Emmy)

ACTIONS	% DES CEE ATTRIBUES
Systèmes thermiques	72,3%
Enveloppe bâtiments	14,4%
Utilités industrielles	5,6%
Equipements électriques	3,0%
Réseaux de chaleur	1,2%
Eclairage public	0,6%
Services	0,5%
Autres	2,5%

Analyse des impacts

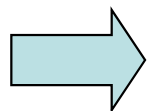
- Estimations ADEME / données du registre Emmy
- Impact sur la consommation d'énergie finale :
 - 7,77 TWh/an, durée de vie moyenne des actions de 13,5 ans
 - soit 0,95% de la consommation du secteur résidentiel-tertiaire
 - répartition par type d'énergie :



- Impact sur les émissions de gaz à effet de serre :
 - 1,83 MtCO₂ évitées par an
 - soit **1,3% des émissions** du secteur résidentiel – tertiaire
- Estimation des volumes de travaux :
 - **550 000 changement de systèmes thermiques**
 - 340 000 travaux d'isolation, dont :
 - 270 000 relatifs aux ouvrants (fenêtres et portes)
 - 70 000 relatifs aux surfaces opaques (combles, murs, terrasses)

Mise en perspective aux regard des enjeux

- Objectifs Grenelle dans le secteur résidentiel – tertiaire :
 - 38% de réduction de la consommation énergétique d'ici 2020
 - 400 000 rénovations lourdes par an d'ici 2013, 800 000 logements sociaux rénovés d'ici 2020
- Dimensionnement des autres outils :
 - **Crédit d'Impôt** : 5,1 millions de ménages concernés sur 2005-2008, 2 Mds € / an à partir de 2007
 - **Eco-prêt à taux zéro** : 70 000 prêts accordés sur 2009, 0,95 TWh économisés / an



Une première période de rodage du dispositif CEE, qui appelle une amplification croissante de son dimensionnement

- 1 – Impact environnemental
- 2 – Efficacité Économique
- 3 – Impact sur les filières

Stratégies et programmes des obligés

- Cible visée : les consommations de chauffage chez **les ménages**
- **Internalisation de la contrainte CEE** dans les offres commerciales
- **Pas d'appel affiché au marché de CEE**, une mobilisation faible des éligibles :
 - 168 éligibles ont obtenu des CEE au 30 septembre 2009
 - 4,6 TWh cumac sur le registre

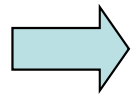
- **Développement de services aux particuliers** pour les soutenir et les accompagner dans leurs travaux
 - Conseils, diagnostics
 - Prêts à taux bonifiés, subventions
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage
 - Activation ou réactivation de **réseaux professionnels** :
 - « Opérationnels » du bâtiments : installateurs, artisans
 - Fabricants et distributeurs, banques, bureaux d'études ...
- ➔ Comportement des acteurs **conformes aux objectifs** :
- gisements d'économies d'énergie diffus
 - information, prescription des MTD auprès des consommateurs

Estimation des coûts

- Étude ADEME – CIRED (estimations)
- Travaux ayant donné lieu à attribution de CEE (54 TWh cumac) :
 - 3,9 Mds € investis dans des travaux, dont 1,3 Mds € de crédit d'impôt
 - Le dispositif CEE aurait coûté 210 M€ (5% du coût total)
 - Réduction de la facture d'énergie pour les consommateurs : 4,3 Mds €

	Coûts directs	Coûts indirects	TOTAL	
Obligés	74	136	210	5%
Consommateurs	2 551		2 551	63%
Coûts fiscaux	1 305		1 305	32%
TOTAL	3 930	136	4 066	100%
	97%	3%	100%	

- Coût du dispositif pour les obligés :
 - 210 M€, soit **0,39 c€/ kWh cumac**
 - 64% de coûts indirects : RH, partenariats, marketing, gestion administrative des CEE
 - 36% de coûts directs : avantages clients (primes, prêts bonifiés)

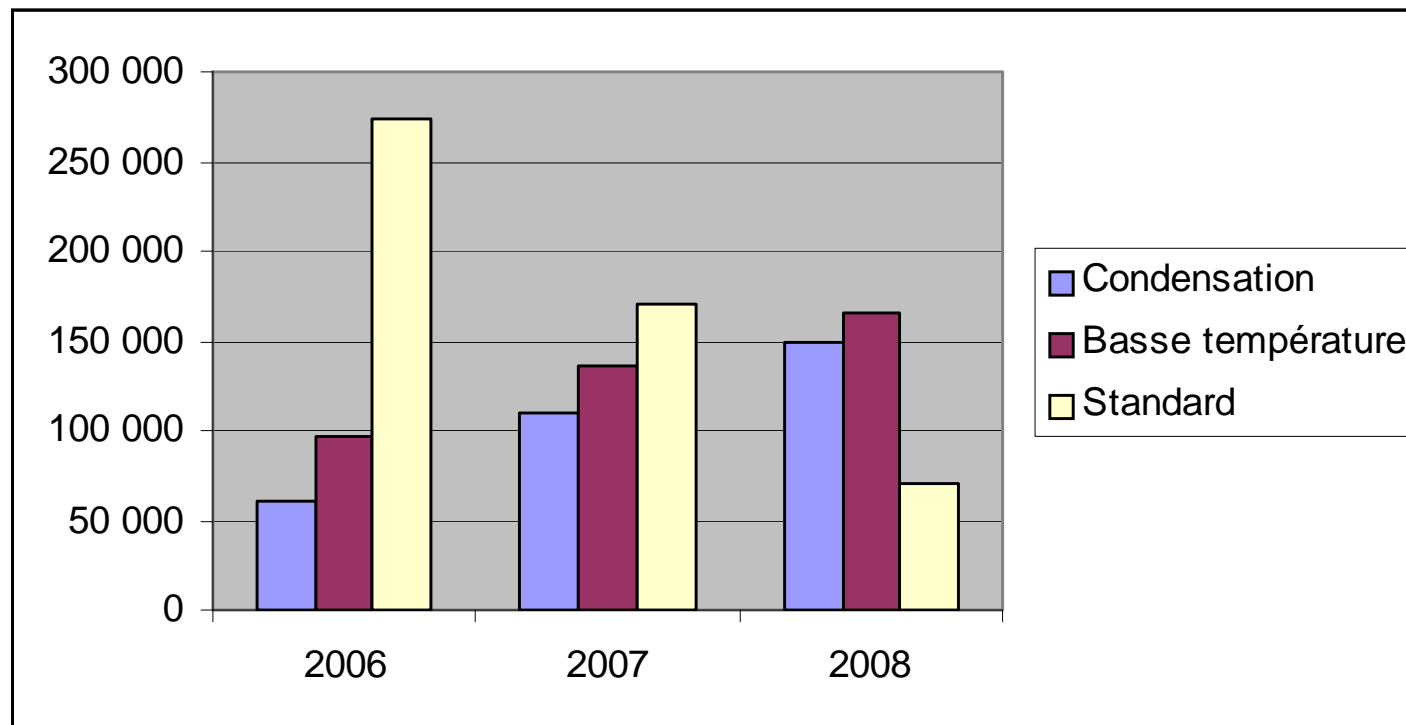


Des coûts maîtrisés, liés à la **complémentarité avec le crédit d'impôt** (soutien de la demande de travaux)

- 1 – Impact environnemental
- 2 – Efficacité Économique
- 3 – Impact sur les filières

Un outil d'accompagnement des marchés vers les meilleures technologies et pratiques

- Évolution du marché des chaudières installées en maisons individuelles existantes (source OPEN) :

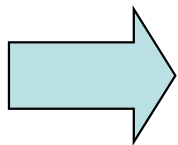


- Part des actions ayant généré des CEE dans le marché de la rénovation des logements (source OPEN)

Marché de la rénovation	Part des actions ayant donné lieu à attribution de CEE	
	Chaudières ind. (tous types)	Chaudières BT
Chaudières CD		13%
PAC (tous types)	PAC a/a	14%
	PAC a/e	6%
Isolation toits et combles (tous modes et types)	Isolation toits et combles	2,5%
Fenêtres (tous types)	Fenêtres	6%

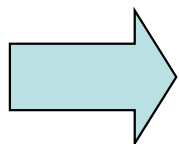
Un effet d'aubaine nécessaire et évident

Un **intéressement de l'ensemble des professionnels** à la diffusion des meilleures pratiques



- Extraits des résultats l'évaluation du dispositif FEEBAT (formation des artisans du bâtiment)

	Entreprises formées	Entreprises témoins
Sensibilisation du particulier à la réalisation de multiples actions d'économies d'énergie	85%	57%
Réalisation de travaux sur le poste "Isolation - Ventilation"	58%	49%
Personnes "Tout à fait satisfaites" par la qualité des travaux	95%	58%
Prescription de travaux réalisés par une autre entreprise	3%	11%



La sensibilisation et la formation des professionnels, **de réels leviers pour favoriser la réalisation de travaux de qualité**

L'approche globale et le travail en réseaux encore marginaux

Conclusions (1/2)

- Un **mécanisme « intelligent »**, qui fait progresser l'offre et la demande
- Une **évaluation ex-post** qui reste **à mener** :
 - Enquête auprès des ménages ayant fait des travaux
 - Mesure des économies d'énergie réelles
 - Qualité de mise en œuvre des travaux, impact réel des conseils et services délivrés aux particuliers

Conclusions (2/2)

- Une **régulation à renforcer** pour :
 - éviter les doubles - comptes, minimiser les effets d'aubaine (non additionnalité)
 - donner du sens à l'effort attendu de la part des obligés (rôle moteur)
- Les **approches globales** à favoriser



Merci de votre attention